



CABINET DU HAUT-COMMISSAIRE DE LA REPUBLIQUE
Bureau de la communication interministérielle

Nouméa, le 21 décembre 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

INFORMATION DES ELECTEURS INSCRITS SUR LA LISTE REFERENDUM MAIS NON-INSCRITS SUR LA LISTE PROVINCIALE

Afin d'informer à nouveau l'ensemble des électeurs potentiellement concernés de la nécessité de s'inscrire sur la liste électorale provinciale, le haut-commissariat de la République a identifié 10 486 personnes qui sont inscrites sur la liste référendaire mais ne le sont pas sur la liste provinciale.

En effet, avoir été inscrit sur la liste référendum n'implique pas nécessairement d'être aussi inscrit sur la liste provinciale.

Un courrier a été envoyé à chacun de ces électeurs afin de les inciter à vérifier si ils remplissent une des conditions pour être inscrit sur la liste provinciale et, si tel est le cas, à effectuer une démarche volontaire d'inscription, à la mairie de leur commune avant le 31 décembre 2018.

Plus généralement, le haut-commissariat rappelle qu'il n'y a pas d'inscription automatique sur la liste provinciale, à l'exception des jeunes qui auront 18 ans au plus tard le 11 mai 2019, veille du scrutin. Chacun est donc invité à vérifier son inscription et à effectuer une demande s'il estime pouvoir être inscrit. **Attention, la date ultime pour effectuer la démarche est le 31 décembre 2018.**

Contact presse :
Charlotte Mannevy
26 64 22 – 77 71 93
@ : charlotte.mannevy@nouvelle-caledonie.gouv.fr